

AVIS DE COURSE TYPE RIR

1. REGLES APPLICABLES :

- a) Les RIR, l'avis de course.
- b) Avant la première course, un briefing aura lieu pour expliquer le déroulement de la régata.
- c) Le port de la brassière est obligatoire dès la mise à l'eau.

2. PROGRAMME

De 9h à 10h00 : inscription / confirmation d'inscription.

À 10h15 : briefing coureurs

De 10h30 à 16h00 : courses

Pause repas à terre.

3. LES PARCOURS

- a) La **zone de course** est devant le club house du CNRC,
- b) Le **parcours** est de type « Banane ».
- c) Schéma du parcours : voir plus bas,
- d) Les **marques** sont des bouées type « crayon » blanches,
- e) La **ligne de départ** et **ligne d'arrivée** sont délimitée par le pavillon orange implanté sur la berge (devant le club house) et une petite bouée rouge,
- f) La procédure de départ se déroulera en 3 mn :
 1. Pavillons de Série Optimist déferlé (3 mn avant le départ),
 2. plateau 2 : 2 mn avant le départ),
 3. plateau 1 : 1 mn avant le départ),
 4. Pavillons de Série Optimist affalé : DEPART.

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 4 minutes après ce signal sera classé abandon (DNF).

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

Pas de changement de parcours.

5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux disqualifiés :

- a. OCS : départ prématuré (OCS),
- b. NSC : parcours non effectué,
- c. DNF : autres incidents et litiges.

5.1. PENALITES

- a. Si un observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile et en lui indiquant la faute. La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :
 - i. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
 - ii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.
- b. Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2. GESTION DES LITIGES A TERRE

5.2.1 Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

5.2.2 En s'appuyant sur les dépositions des concurrents concernés, l'arbitre rendra sa décision.

5.2.3 Décisions possibles :

- a. pas de règle enfreinte.
- b. règle enfreinte, disqualification (DSQ).

6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

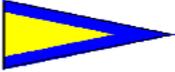
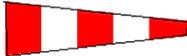


PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillons de Série Optimist	Signal avertissement
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé

PARCOURS